

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf février à 18h30 à Charleval, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués  En exercice : 48  Présents : 37 Votants : 46  Date de convocation : Le : 23 février 2024	<u>Etaient présents :</u> Amfreville les Champs M. Cordier, Bacqueville M. Collette, Beauficel-en-Lyons M. Pillet, Bosquentin Mme Fouquet, Bourg Beaudouin M. Halot, Charleval Mme Héquet, Douville/Andelle Fleury-la-Forêt M. Godebout, Fleury sur Andelle Mme Damois, M. Vieillard.R, Flipou M. Cousin, Houville-en-Vexin M. Lebreton, Le Tronquay Les Hogues Mme Bachelet, Letteguives Mme Grégoire, Lilly Mme Lancien, Lisors M. Herbin, Lorleau Lyons-la-Forêt M. Baldari, Ménesqueville M. Cahagne, Perriers/Andelle Mme Dupart, MM. Defrance, Duval, Mutel, Perruel M. Quéné, Pont Saint Pierre Mme Lavigne, M. Hébert, Radepont M. Minier, Renneville Romilly/Andelle Mmes Simon, Le Tourneur, Jullien, MM. Chivot, Romet, Dulondel, Rosay-sur-Lieure M. Béharel, Touffreville Mme Malhaire, Val d'Orger MM. Blavette, Bonneau, Vandrimare M. Bézirard, Vascoeuil M. Moëns.
--	--

Étaient excusés : MM. Gavelle, Vieux.

Pouvoirs : M. Calais à Mme Hequet, M. Cramer à M. Dulondel, Mme Dalissier à M. Chivot, M. Dechoz à M. Bézirard, M. Emo à M. Baldari, Mme Grouchy à Mme Lancien, Mme Marteau à M. Romet, M. Vieillard G. à M. Vieillard R., M. Ziéliniski à M. Minier.

### Tourisme : fixation des tarifs des visites guidées et animations pour des individuels organisées par l'Office de Tourisme Lyons Andelle à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable des membres de la commission tourisme et culture en date du 12 février 2024 ;

Depuis sa création, l'Office de tourisme propose des visites guidées.

En 2021, l'offre d'animations de l'Office de Tourisme s'est diversifiée afin de promouvoir l'ensemble du territoire Lyons Andelle via des thématiques porteuses pour l'attractivité touristique.

Chaque année, les animations proposées s'enrichissent et se renouvellent.

Afin de favoriser encore davantage le développement de cette politique d'animation touristique du territoire, il est proposé de redéfinir les tarifs des animations applicables à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024.

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité,

- fixe les tarifs des visites guidées et des animations destinées aux individuels proposées par l'Office de Tourisme Lyons Andelle à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024, comme suit :
  - **Visites guidées ou animations pour les individuels sans prestation externe :**
    - Animation proposée à pied sans dégustation :  
5 € pour les adultes, 4 € pour les enfants entre 10 et 17 ans et les personnes en situation de handicap, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et les aidants des personnes en situation de handicap.
    - Animation proposée à pied avec dégustation :  
8 € pour les adultes, 6 € pour les enfants entre 10 et 17 ans et les personnes en situation de handicap, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et les aidants des personnes en situation de handicap.
  - **Visites guidées ou animations avec prestation(s) externe(s) :**
    - Animation proposée à vélo :  
35 € pour les adultes, 30 € pour les enfants entre 10 et 17 ans et les personnes en situation de handicap.
      - Animation proposée à pied avec dégustation (alimentation et boissons)  
14 € pour les adultes, 10 € pour les enfants entre 10 et 17 ans et les personnes en situation de handicap, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et les aidants des personnes en situation de handicap.
      - Animation proposée à pied avec dégustation (boissons) :  
8 € pour les adultes, 6 € pour les enfants entre 10 et 17 ans et les personnes en situation de handicap, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et les aidants des personnes en situation de handicap.
      - Animation spécifique autour du « brâme du cerf »  
14 € pour les adultes, 10 € pour les enfants entre 10 et 17 ans et les personnes en situation de handicap, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et les aidants des personnes en situation de handicap.
      - Animation musicale  
10 € pour les adultes, 8 € pour les enfants entre 10 et 17 ans et les personnes en situation de handicap, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et les aidants des personnes en situation de handicap.
      - Autre animation avec prestation externe  
8 € pour les adultes, 6 € pour les enfants entre 10 et 17 ans et les personnes en situation de handicap, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et les aidants des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de la saison d'animation de l'été 2024, les visites guidées réalisées lors des journées européennes du patrimoine seront gratuites afin de respecter l'esprit de la manifestation.

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Président  
Rue Martin Liesse  
27320 CHARLEVAL  
LYONS ANDELLE  
Jean-Luc ROY

*Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.  
La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.*